

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 69**14 janvier 2002****SOMMAIRE**

Banca Lombarda, Sicav, Luxembourg	3282	EPP Charonne (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3292
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	3283	EPP Charonne (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3292
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	3283	EPP Evry Copernic (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3292
Bocimar Luxembourg S.A., Luxembourg	3282	EPP Evry Copernic (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3292
C.O.M.I. Holding A.G., Luxembourg	3286	EPP Jeuneurs (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3292
Calon Spleen S.A., Luxembourg	3283	EPP Levallois (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3293
Capivent S.A., Luxembourg	3283	EPP Levallois (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3293
CDRJ Investments (Lux) S.A., Luxembourg	3282	EPP Nanterre (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3293
Chipnet S.A.H., Luxembourg	3284	EPP Nanterre (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3293
Chipnet S.A.H., Luxembourg	3285	EPP Suresnes (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3294
City Radio Productions S.A., Luxembourg	3284	EPP Suresnes (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3294
Claremont Consulting Services S.A., Luxembourg	3285	EPP Velizy (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3294
Colfin Europe, S.à r.l., Luxembourg	3286	EPP Velizy (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3294
Cosmolux S.A., Luxembourg	3286	Erkan Immobilière S.A., Luxembourg	3292
Cowan Holding S.A., Luxembourg	3285	Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg	3295
Cowan Holding S.A., Luxembourg	3285	European Business Management S.A., Luxembourg	3295
Crosby Investments, S.à r.l., Luxembourg	3287	European Business Management S.A., Luxembourg	3295
Cygne, S.à r.l., Luxembourg	3287	European Business Management S.A., Luxembourg	3295
Deutsche Bank AG, Filiale Luxembourg, Luxembourg	3287	European Management Fiduciary S.A., Luxembourg	3286
Diandra S.A., Luxembourg	3287	European Paper Group, S.à r.l., Luxembourg	3294
Didier S.A., Luxembourg	3288	European Synergies S.A., Luxembourg	3291
Didier S.A., Luxembourg	3288	European Synergies S.A., Luxembourg	3291
E.I.E. Holding S.A., Entreprise Internationale pour l'Environnement Holding, Luxembourg	3290	F.M.K. Beteiligungsgesellschaft S.A., Luxembourg	3302
Eastern Finance Corporation S.A.H., Luxembourg	3289	Faccin International S.A., Luxembourg	3296
Electricité Longhino, S.à r.l., Steinfort	3286	Fantuzzi-Reggiane Corporation S.A., Luxembourg	3299
Electro Holding Company S.A., Luxembourg	3288	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3297
Electro Holding Company S.A., Luxembourg	3288	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3297
Elista S.A., Luxembourg	3289	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3297
Elle Fin S.A., Luxembourg	3289	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3297
EPP Alpha (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3290	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3297
EPP Alpha (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3290	Ficodev Holding S.A., Luxembourg	3298
EPP Asnières (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3291	Figeac Consulting S.A., Luxembourg	3299
EPP Bezons (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3290	Finaber S.A.H., Luxembourg	3301
EPP Bezons (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3290	Finaber S.A.H., Luxembourg	3301
EPP Bois Chaland (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3291	Finaber S.A.H., Luxembourg	3301
EPP Bois Chaland (Lux), S.à r.l., Luxembourg	3291	Finagro S.A., Luxembourg	3293

Financière 3000 S.A.H., Luxembourg	3296	Girard Holding S.A., Luxembourg.....	3267
Financière Dilmun S.A., Luxembourg.....	3295	Global Alliance Holding S.A., Luxembourg	3276
Finsevi S.A., Luxembourg	3296	Global Alliance Holding S.A., Luxembourg	3279
Finsevi S.A., Luxembourg	3296	Global Invest Partner's S.A., Luxembourg.....	3304
Finwit Holding S.A., Luxembourg.....	3298	Golden Lady International S.A., Luxembourg	3307
Finwit Holding S.A., Luxembourg.....	3298	GRC Holding S.A., Luxembourg	3307
First 2, S.à r.l., Hostert.....	3300	H 96 Holding S.A., Luxembourg	3300
First 2, S.à r.l., Hostert.....	3300	Hagströmer & Qviberg (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	3303
First Aragon International Union S.A., Luxem- bourg.....	3302	Hotlux S.A., Luxembourg.....	3279
First Aragon International Union S.A., Luxem- bourg.....	3302	Hotlux S.A., Luxembourg.....	3282
Florentine S.A., Luxembourg	3302	Il Gelato Luisi, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3312
Fondiam S.A., Luxembourg.....	3301	Immoven S.A., Luxembourg	3309
Fondiam S.A., Luxembourg.....	3301	Indican Holding S.A., Luxembourg	3308
Fortune Investissement S.A., Luxembourg	3306	Industrial Software Development S.A., Luxem- bourg	3310
Franchem Lux, S.à r.l., Luxembourg.....	3304	Link Engineering S.A., Bertrange	3311
Frazil S.A.H., Luxembourg	3303	Link Engineering S.A., Luxembourg	3311
Frazil S.A.H., Luxembourg	3303	Ludo Holding S.A., Luxembourg	3267
Frigoboss, S.à r.l., Mertert	3306	Ludo Holding S.A., Luxembourg	3269
G-Distrifix Conseil S.A., Luxembourg.....	3305	Ludo Holding S.A., Luxembourg	3271
G-Distrifix Conseil S.A., Luxembourg.....	3305	M.B.K. S.A., Luxembourg.....	3266
G-Rentifix Conseil S.A., Luxembourg.....	3308	M.B.K. S.A., Luxembourg.....	3266
G-Rentifix Conseil S.A., Luxembourg.....	3308	M.B.K. S.A., Luxembourg.....	3266
G-Short Term Fund Conseil S.A., Luxembourg ..	3309	Maecoba S.A., Luxembourg.....	3307
G-Short Term Fund Conseil S.A., Luxembourg ..	3309	Maecoba S.A., Luxembourg.....	3307
G-Treasury Conseil S.A., Luxembourg.....	3310	Mirar Holding S.A., Luxembourg.....	3267
G-Treasury Conseil S.A., Luxembourg.....	3310	Mirar Holding S.A., Luxembourg.....	3274
G-Treasury International Conseil S.A., Luxem- bourg.....	3311	Mirar Holding S.A., Luxembourg.....	3276
G-Treasury International Conseil S.A., Luxem- bourg.....	3311	Quebecor World European Holding S.A., Luxem- bourg	3282
Gatherline S.A., Luxembourg	3306	Vapiro Holding S.A., Luxembourg.....	3267
GéoSat Holding S.A., Luxembourg.....	3305	Vapiro Holding S.A., Luxembourg.....	3271
GéoSat S.A., Luxembourg	3302	Vapiro Holding S.A., Luxembourg.....	3274

M.B.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.943.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50780/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

M.B.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.943.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50781/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

M.B.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.943.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50782/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GIRARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 48.323.

scindée en

LUDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

VAPIRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

MIRAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., constituée sous la dénomination de GIRARD S.A. suivant acte du 29 juillet 1994, publié au Mémorial C Numéro 469 du 19 novembre 1994, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 48.323 et ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 5 décembre 2000, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte à 10.00 heures, sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du projet de scission tel que publié au Mémorial C Numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée,

2. Renonciation à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

3. Approbation et réalisation de la scission par absorption de la Société par transfert de l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans exception, par suite de dissolution sans liquidation, aux trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A., toutes avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

4. Approbation du transfert de l'ensemble des éléments du patrimoine actif et passif de la Société pour 51% à la société LUDO HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société; pour 24,5% à la société VAPIRO HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société; et pour 24,5% à la société MIRAR HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société et approbation de transfert de ces éléments à ces sociétés de la façon indiquée dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi.

5. Approbation de l'attribution en échange des apports de cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société LUDO HOLDING S.A. à Madame Maria Prada Bianchi, Styliste, demeurant à Milan (Italie), Corso Porta Romana, numéro 93, de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société VAPIRO HOLDING S.A. à Monsieur Alberto Prada Bianchi, Ingénieur, demeurant à Milan (Italie), Corso Porta Romana, numéro 93, et de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société MIRAR HOLDING S.A. à Madame Marina Prada Bianchi, Interprète, demeurant Milan (Italie), Via San Martino, 11 C, à chaque fois dans leur qualité d'anciens actionnaires de la Société, conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

6. Approbation des modalités d'annulation des actions de la Société et des modalités de remise des actions des trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A. conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

7. Constatation de la réalisation de la scission au sens de l'article 301 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans préjudice des dispositions de l'article 302 de ladite loi sur l'effet de la scission vis-à-vis des tiers.

8. Constatation de la dissolution sans liquidation de la Société suite à cette réalisation de la scission.

9. Conservation des documents sociaux de la Société.

10. Décharge aux organes de la Société.

11. Soumission des décisions à prendre conformément aux points précédents de l'ordre du jour à la condition suspensive de la prise des décisions concordantes au sein de toutes les autres sociétés concernées.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le projet de scission tel que publié le 28 mai 2001 au Mémorial C numéro 389 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de renoncer à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver et de réaliser la scission par absorption de la Société par transfert de l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans exception, par suite de dissolution sans liquidation, aux trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A., toutes avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de l'information à l'assemblée par le conseil d'administration de la Société qu'aucune modification importante du patrimoine actif et passif de la Société n'est intervenue depuis la date de signature du projet de scission et la date de la présente assemblée. Le bilan intérimaire de la Société en date du 31 mai 2001 restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps après avoir été signé ne varietur des comparants et du notaire instrumentant.

L'assemblée décide d'approuver la répartition de l'ensemble des éléments du patrimoine actif et passif de la Société pour 51% à la société LUDO HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société; pour 24,5% à la société VAPIRO HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société; et pour 24,5% à la société MIRAR HOLDING S.A., consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société et l'assemblée décide ensuite d'approuver le transfert de ces éléments à ces sociétés de la façon indiquée dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'approuver l'attribution de cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société LUDO HOLDING S.A. à Madame Maria Prada Bianchi, Styliste, demeurant à Milan (Italie), Corso Porta Romana, numéro 93, de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société VAPIRO HOLDING S.A. à Monsieur Alberto Prada Bianchi, Ingénieur, demeurant à Milan (Italie), Corso di Porta Romana, numéro 93, et de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la société MIRAR HOLDING S.A. à Madame Marina Prada Bianchi, Interprète, demeurant à Milan (Italie), Via San Martino, 11 C, à chaque fois dans leur qualité d'anciens actionnaires de la Société, conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

Sixième résolution

L'assemblée approuve les modalités d'annulation des actions de la Société et des modalités de remise des actions des trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A. conformément au projet de scission publié conformément à la loi.

Septième résolution

L'assemblée constate que la scission sera réalisée au sens de l'article 301 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans préjudice des dispositions de l'article 302 de ladite loi sur l'effet de la scission vis-à-vis des tiers, lorsque seront intervenues les décisions concordantes prises au sein de toutes les sociétés intéressées.

Huitième résolution

L'assemblée constate encore la dissolution sans liquidation de la Société suite à cette réalisation de la scission.

Neuvième résolution

L'assemblée décide ensuite que les documents sociaux de la Société seront conservés pendant le délai légal au siège social de la Société.

Dixième résolution

L'assemblée décide de donner pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Onzième résolution

L'assemblée décide de soumettre les décisions à prendre conformément aux points précédents de l'ordre du jour à la condition suspensive de la prise des décisions concordantes au sein de toutes les autres sociétés concernées.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare, conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société ainsi que le projet de scission.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ quatre vingt mille francs luxembourgeois (80.000,- LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, L. Schummer, J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48903/220/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 80.935.

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUDO HOLDING S.A., constituée suivant acte du notaire soussigné du 13 février 2001, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 80.935 et ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

La séance est ouverte à 10.30 heures, sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2. Renonciation à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

3. Approbation et réalisation de la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la «Société Scindée»), par le transfert de 51% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la Société à Madame Maria Prada Bianchi, Styliste, demeurant à Milan (Italie), Corso Port Romana, numéro 93, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

4. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de dix millions d'Euro (EUR 10.000.000) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) à un montant de dix millions trente et un mille Euro (EUR 10.031.000,-) par la création et l'émission de cent mille (100.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

5. Souscription des cent mille (100.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune par Madame Maria Prada Bianchi, prénommée, et libération intégrale de chaque action nouvelle et paiement d'une prime d'émission dont le montant s'élève à la différence entre l'actif net apporté et le montant de dix millions euros (EUR 10.000.000,-) par apport en nature de 51% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé du projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% de, actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

6. Modification de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présent; ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver le projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de renoncer à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver et de réaliser la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la «Société Scindée») par le transfert de 51% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100) chacune dans le capital de la Société à Madame Maria Prada Bianchi, Styliste, demeurant à Milan (Italie), Corso di Porta Romana, numéro 93, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de dix millions Euro (EUR 10.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000) à un montant de dix millions trente et un mille Euro (EUR 10.031.000,-) par la création et l'émission de cent mille (100.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter Madame Maria Prada Bianchi, prénommée, à la souscription des cent mille (100.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune ensemble avec le paiement d'une prime d'émission de neuf millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent quarante-sept Euro et neuf centimes (EUR 9.887.347,09), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de dix millions Euro (EUR 10.000.000,-), par apport en nature de 51% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Libération - Souscription

Ensuite, Madame Maria Prada Bianchi, prénommée, représentée par Monsieur Marc Loesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan (Italie), le 5 juillet 2001, déclare souscrire les cent mille (100.000) actions nouvelles à leur valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) par action et déclare libérer entièrement chaque action et payer une prime d'émission de neuf millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent quarante-sept Euro et neuf centimes (EUR 9.887.347,09), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de dix millions Euro (EUR 10.000.000,-), par apport en nature de 51% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l. et 51% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Le souscripteur prénommé déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale reconnaissent que chaque action nouvelle a été libérée entièrement et une prime d'émission de neuf millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent quarante-sept Euro et neuf centimes (EUR 9.887.347,09) a été payée par apport en nature, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire par un rapport du 28 juin 2001 de ABA CAB S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades, conformément aux articles 26-1 et 294 (3) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Ce rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, qui restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps, vient aux conclusion suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A. à émettre en contrepartie ainsi qu'aux primes d'émission à savoir 9.887.347,09 EUR pour LUDO HOLDING S.A., 4.553.725,56 EUR pour VAPIRO HOLDING S.A. et 4.553.725,56 EUR pour MIRAR HOLDING S.A.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, soit dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à dix millions trente et un mille euros (EUR 10.031.000,-) représenté par cent mille trois cent dix (100.310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune.»

L'assemblée générale des actionnaires décide ensuite que dans la version anglaise le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est également modifié et aura désormais la teneur suivante:

«The subscribed capital of the corporation is set at ten million and thirty-one thousand Euro (EUR 10,031,000.-) represented by one hundred thousand three hundred and ten (100,310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.) each.»

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare, conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société ainsi que le projet de scission.

Pro fisco

Comme GIRARD HOLDING S.A., société scindée, apporte la totalité de son patrimoine actif et passif, sans exception, à trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A., toutes avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, comme cet apport est rémunéré exclusivement par l'attribution d'actions et comme toutes les sociétés parties à l'opération ont leur siège statutaire sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qui est un Etat membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 septembre 1971, dont l'objet est l'exemption du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (250.000,- LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, L. Schummer, J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 86, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48954/220/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.935.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48955/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

VAPIRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 80.944.

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VAPIRO HOLDING S.A., constituée suivant acte du notaire soussigné du 13 février 2001, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous la section B numéro 80.944 et ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

La séance est ouverte à 10.45 heures, sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2. Renonciation à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

3. Approbation et réalisation de la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la «Société Scindée»), par le transfert de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la Société à Monsieur Alberto Prada Bianchi, Ingénieur, demeurant à Milan (Italie), Corso Porta Romana, numéro 93, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

4. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) à un montant de cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

5. Souscription des cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune par Monsieur Alberto Prada Bianchi, prénommé, et libération intégrale de chaque action nouvelle et paiement d'une prime d'émission dont le montant s'élève à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

6. Modification de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver le projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de renoncer à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver et de réaliser la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la «Société Scindée») par le transfert de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la Société à Monsieur Alberto Prada Bianchi, Ingénieur, demeurant à Milan (Italie), Corso di Porta Romana, numéro 93, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000) à un montant de cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter Monsieur Alberto Prada Bianchi, prénommé, à la souscription des cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune ensemble avec le paiement d'une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et

cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-), par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Libération - Souscription

Ensuite, Monsieur Alberto Prada Bianchi, prénommé, représenté par Monsieur Marc Loesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan (Italie), le 5 juillet 2001, déclare souscrire les cinquante mille (50.000) actions nouvelles à leur valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) par action et déclare libérer entièrement chaque action et payer une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-), par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société LYRAE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Le souscripteur prénommé déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale reconnaissent que chaque action nouvelle a été libérée entièrement et une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56) a été payée par apport en nature, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire par un rapport du 28 juin 2001 de ABA CAB, S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades, conformément aux articles 26-1 et 294 (3) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Ce rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, qui restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps, vient aux conclusions suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A. à émettre en contrepartie, ainsi qu'aux primes d'émission à savoir 9.887.347,09 EUR pour LUDO HOLDING S.A., 4.553.725,56 EUR pour VAPIRO HOLDING S.A. et 4.553.725,56 EUR pour MIRAR HOLDING S.A.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société soit dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) représenté par cinquante mille trois cent dix (50.310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune.»

L'assemblée générale des actionnaires décide ensuite que dans la version anglaise le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est également modifié et aura désormais la teneur suivante:

«The subscribed capital of the corporation is set at five million and thirty-one thousand Euro (EUR 5,031,000.-) represented by fifty thousand three hundred and ten (50,310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare, conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société ainsi que le projet de scission.

Pro fisco

Comme GIRARD HOLDING S.A., société scindée, apporte la totalité de son patrimoine actif et passif, sans exception, à trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A., toutes avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, comme cet apport est rémunéré exclusivement par l'attribution d'actions et comme toutes les sociétés parties à l'opération ont leur siège statutaire sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qui est un Etat membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 septembre 1971, dont l'objet est l'exemption du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, L. Schummer, J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 86, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G.Lecuit.

(49058/220/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

VAPIRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 80.944.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(49059/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MIRAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 81.543.

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIRAR HOLDING S.A., constituée suivant acte du notaire soussigné du 22 mars 2001, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 81.543, et ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2. Renonciation à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

3. Approbation et réalisation de la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la «Société Scindée»), par le transfert de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la Société à Madame Marina Prada Bianchi, Interprète, demeurant à Milan (Italie), Via San Martino, 11 C, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

4. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) à un montant de cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

5. Souscription des cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune par Madame Marina Prada Bianchi, prénommée, et libération intégrale de chaque action nouvelle et paiement d'une prime d'émission dont le montant s'élève à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

6. Modification de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver le projet de scission tel que publié au Mémorial C numéro 389 le 28 mai 2001 en conformité avec l'article 290 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de renoncer à l'application des articles 293, 294 paragraphes (1), (2) et (4) et 295 paragraphe (1) c), d) et e) conformément à l'article 296 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver et de réaliser la scission par absorption de la société anonyme GIRARD HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, (la 'Société Scindée') par le transfert de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée, sans exception, par suite de dissolution sans liquidation, à la Société, en conformité avec les articles 289 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et attribution en échange de cet apport de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune dans le capital de la Société à Madame Marina Prada Bianchi, Interprète, demeurant à Milan (Italie), Via San Martino, 11 C, dans sa qualité d'ancien actionnaire de la Société Scindée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000) à un montant de cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter Madame Marina Prada Bianchi, prénommée, à la souscription des cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune ensemble avec le paiement d'une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-), par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Libération - Souscription

Ensuite, Madame Marina Prada Bianchi, prénommée, représentée par Monsieur Marc Loesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan (Italie), le 5 juillet 2001, déclare souscrire les cinquante mille (50.000) actions nouvelles à leur valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) par action et déclare libérer entièrement chaque action et payer une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56), correspondant à la différence entre l'actif net apporté et le montant de cinq millions Euro (EUR 5.000.000,-), par apport en nature de 24,5% du patrimoine actif et passif de la Société Scindée tel que indiqué dans le tableau annexé au projet de scission publié conformément à la loi, consistant en 100% des actions émises par la société ASTEROPE HOLDING, S.à r.l. et 24,5% du patrimoine actif et passif restant de la Société Scindée.

Le souscripteur prénommé déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale reconnaissent que chaque action nouvelle a été libérée entièrement et une prime d'émission de quatre millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent vingt-cinq Euro et cinquante-six centimes (EUR 4.553.725,56) a été payée, par apport en nature, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire par un rapport du 28 juin 2001 de ABA CAB, S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades, conformément aux articles 26-1 et 294 (3) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Ce rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, qui restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps, vient aux conclusions suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A. à émettre en contrepartie, ainsi qu'aux primes d'émission à savoir 9.887.347,09 EUR pour LUDO HOLDING S.A., 4.553.725,56 EUR pour VAPIRO HOLDING S.A. et 4.553.725,56 EUR pour MIRAR HOLDING S.A.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société soit dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à cinq millions trente et un mille Euro (EUR 5.031.000,-) représenté par cinquante mille trois cent dix (50.310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune.»

L'assemblée générale des actionnaires décide ensuite que dans la version anglaise le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est également modifié et aura désormais la teneur suivante:

«The subscribed capital of the corporation is set at five million and thirty-one thousand Euro (EUR 5.031.000,-) represented by fifty thousand three hundred and ten (50.310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100,-) each.»

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare, conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société scindée ainsi que le projet de scission.

Pro fisco

Comme GIRARD HOLDING S.A., société scindée, apporte la totalité de son patrimoine actif et passif, sans exception, à trois sociétés anonymes LUDO HOLDING S.A., VAPIRO HOLDING S.A. et MIRAR HOLDING S.A., toutes avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, comme cet apport est rémunéré exclusivement par l'attribution d'actions et comme toutes les sociétés parties à l'opération ont leur siège statutaire sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qui est un Etat membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 septembre 1971, dont l'objet est l'exemption du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,-LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, L. Schummer, J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 86, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48977/220/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MIRAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 81.543.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48978/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

**GLOBAL ALLIANCE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 71.556.

In the year one thousand and one, on the twentieth of July.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation established in Luxembourg under the denomination of GLOBAL ALLIANCE HOLDING S.A., R.C. B number 71.556, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 1, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 879 of November 23, 1999.

The meeting begins at four thirty p.m. Mrs Michèle Moriot, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing at Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the three thousand and one hundred (3,100) shares with a par value of ten (10.-) euros each, representing the entire corporate capital of thirty-one thousand (31,000.-) euros are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. To convert the Company from a 1929 Holding Company to a «Société de Participations Financières».
2. To amend article 3 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«Art. 3. Objects.

3.1 The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

3.2 Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

3.3 The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects without being bound by the provisions of the law of 31 July 1929 on holding companies.»

3. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to convert the company from a 1929 holding Company to a Société de Participations Financières.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«Art. 3. Objects.

3.1 The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

3.2 Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

3.3 The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects without being bound by the provisions of the law of 31 July 1929 on holding companies.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GLOBAL ALLIANCE HOLDING S.A, R.C. B numéro 71.556, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 1^{er} septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 879 du 23 novembre 1999.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Madame Michèle Moriot, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille (31.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de transformer la Société de Société holding 1929 en une Société de Participations Financières.
2. Décision de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

3.2 Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

3.3 La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social sans être soumise aux dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

3.- Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transformer la Société d'une Société holding 1929 en une Société de Participations Financières.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède l'article des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

3.2 Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

3.3 La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social sans être soumise aux dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Moriot, M. Prosper, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

A. Schwachtgen.

(48904/230/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GLOBAL ALLIANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 71.556.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 844 du 20 juillet 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

A. Schwachtgen.

(48905/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HOTLUX S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.118.

In the year two thousand one, on the ninth of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of HOTLUX S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on September 24, 1991, published in the Mémorial, Recueil Spécial C numéro 108 of March 27, 1992 and the articles of incorporation of which have been amended by deed of the undersigned notary, on December 23, 1994, published in the Mémorial, Recueil Spécial C numéro 217 of May 19, 1995.

The meeting was opened by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguieux (France), being in the chair, who appointed as secretary Miss Valérie Ingelbrecht, private employee, residing in Habay-la-Vieille (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Mr Delio Cipolletta, lawyer, residing in Bousse (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Suppression of the designation of the nominal value of the shares.
2. Conversion of the currency of the subscribed capital from Luxembourg francs into Euro with effect to January 1, 2001, so that after this conversion the subscribed capital will amount to seventy-four thousand three hundred and sixty-eight point zero five Euro (74,368.05 EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares without designation of a nominal value.
3. Increase of the subscribed capital by thirty-one point ninety-five Euro (31.95 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to seventy-four thousand four hundred Euro (74,400.- EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares without designation of a nominal value.
4. Subscription to this increase of capital and full payment by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital.
5. Reintroduction of the designation of a nominal value, so that the subscribed capital of an amount of seventy-four thousand four hundred Euro (74,400.- EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares of thirty-one Euro (31.- EUR) each.
6. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.
7. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to suppress the designation of the nominal value of the shares.

Second resolution

The general meeting decides to convert the corporate capital of Luxembourg francs (LUF) into Euro (EUR) with effect to January 1, 2001, at the rate of exchange of 40.3399 LUF for 1.- EUR prevailing since January 1, 1999.

The general meeting decides to convert all accounts in the books of the Company from Luxembourg Francs (LUF) into Euro (EUR).

After this conversion, the subscribed capital is fixed at seventy-four thousand three hundred and sixty-eight point zero five Euro (74,368.05 EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares without designation of a nominal value.

Third resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by thirty-one point ninety-five Euro (31.95 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to seventy-four thousand four hundred Euro (74,400.- EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares without designation of a nominal value.

Fourth resolution

This increase of capital has been full paid up by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital so that the amount of thirty-one point ninety-five Euro (31.95 EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The general meeting decides the reintroduction of a nominal value to thirty-one Euro (31.- EUR) per share.

Sixth resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation which will read as follows:

«Art. 5. 1st paragraph

The subscribed capital is fixed at seventy-four thousand four hundred Euro (74,400.- EUR) represented by two thousand four hundred (2,400) shares with a par value of thirty-one Euro (31.- EUR) each.»

Costs

For the purpose of the registration, the amount of thirty-one point ninety-five Euro (31.95 EUR) is valued at one thousand two hundred and eighty nine Luxembourg francs (1,289.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately thirty thousand Luxembourg francs (30,000.- LUF).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HOTLUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 septembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 108 du 27 mars 1992 et dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 23 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 217 du 19 mai 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguévaux (France),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant à Habay-la-Vieille (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Delio Cipolletta, juriste, demeurant à Bousse (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en Euro avec effet au 1^{er} janvier 2001, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zero cinq Euro (74.368,05 EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.
3. Augmentation du capital social de trente et un virgule quatre-vingt-quinze Euro (31,95 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de soixante-quatorze mille quatre cents Euro (74.400,- EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.
4. Souscription de cette augmentation de capital et paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.

5. Réintroduction de la désignation d'une valeur nominale, ainsi le capital social de soixante-quatorze mille quatre cents Euro (74.400,- EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions de trente et un Euro (31,- EUR) chacune.

6. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Après cette conversion, le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zero cinq Euro (74.368,05 EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de trente et un virgule quatre-vingt-quinze Euro (31,95 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de soixante-quatorze mille quatre cents Euro (74.400,- EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de trente et un virgule quatre-vingt-quinze Euro (31,95 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de trente et un Euro (31,- EUR) par action.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. 1^{er} alinéa

Le capital social de la société est fixé à soixante-quatorze mille quatre cents Euro (74.400,- EUR) représenté par deux mille quatre cents (2.400) actions de trente et un Euro (31,- EUR) chacune.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de trente et un virgule quatre-vingt-quinze Euro (31,95 EUR) est évalué à mille deux cent quatre vingt-neuf francs luxembourgeois (1.289,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Martz, V. Ingelbrecht, D. Cipolletta, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48922/220/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HOTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.118.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48923/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

QUEBECOR WORLD EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 70.986.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 5 juillet 2001

Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50412/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BANCA LOMBARDA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 62.318.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Jean / P. Visconti

Mandataire Principal / Sous-Directeur

(50549/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BOCIMAR LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 35.272.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOCIMAR LUXEMBOURG

Signature

(50559/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CDRJ INVESTMENTS (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.119.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 31 juillet 2001, enregistrée à Luxembourg le 2 août 2001, volume 556, folio 36, case 11, que

Monsieur Paul Orfalea a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet à partir du 12 juin 2001.

Egalement, décharge pleine et entière lui a été donnée concernant l'exécution de son mandat jusqu'au 12 juin 2001.

Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50575/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(50557/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.323.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 août 2001 que la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 1 année, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2002.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50556/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CALON SPLEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 46.752.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société
qui s'est tenue en date du 23 juillet 2001 à Luxembourg*

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50569/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CAPIVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 54.461.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 novembre 2000 que Monsieur Bernard Van Renterghem, avenue du X Septembre 2, L-2550 Belair et Madame Maryse Bary, Maison 64, L-9740 Boevange-Clervaux, remplacent Madame Manuela Cargnelutti et Madame Catherina Pels comme administrateur. VAN GEET, DERICK & CO, S.à r.l., boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg remplace Cathérine Doms comme commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 89, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50570/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CITY RADIO PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 78.736.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 17 juillet 2001 adressée à la société que Monsieur Mario Di Stefano, avocat à la Cour, demeurant au 49, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

M. Di Stefano.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50579/999/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CHIPNET S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.175.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 mars 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 5 avril 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) par action.

- et de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2000, au cours de change de 1,- EUR pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EURO.

Le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) est converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de deux cent soixante-trois euros et trente et un cents (263,31 EUR). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

3. Le Conseil d'Administration décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à vingt-cinq euros (25,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages.

4. Le Conseil d'Administration décide de supprimer le capital autorisé existant de douze millions cinq cent mille francs luxembourgeois (12.500.000,- LUF) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) et d'instaurer un nouveau capital autorisé de trois cent douze mille cinq cents euros (312.500,- EUR) qui sera représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

5. En conséquence des résolutions qui précèdent, les premier et cinquième alinéas de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées par des apports en espèces.»

«**Cinquième alinéa.** Le capital de la société pourra être porté de trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) à trois cent douze mille cinq cents euros (312.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications.

Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50577/230/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CHIPNET S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.175.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 30 mars 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

Déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50578/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CLAREMONT CONSULTING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.766.

Protocole d'une Assemblée des Administrateurs du 15 juillet 2001

Présents: Karl Horsburgh, administrateur
Frederick Thomas, administrateur
Simon Baker, administrateur

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

1. Nomination d'un administrateur-délégué.
2. Décision quant au pouvoir de signature de l'administrateur-délégué.
3. Décision quant au pouvoir d'engagement de la société par les autres administrateurs.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité:

- 1) De nommer Monsieur Karl Horsburgh administrateur-délégué de la société
 - 2) De donner tous pouvoirs à l'administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de sa gestion journalière
 - 3) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs
- Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée s'est achevée à 10.30 heures.

Luxembourg, le 15 juillet 2001.

Signé: K. Horsburgh, F. Thomas, S. Baker.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50580/759/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

COWAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 70.212.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50587/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

COWAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 70.212.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50588/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

COLFIN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.742.

L'associé unique a décidé en date du 28 juin 2001 de transférer le siège social de la société de L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50581/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

C.O.M.I. HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 70.385.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50582/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

COSMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 53.159.

EXTRAIT

Il résulte du PV de l'assemblée générale ordinaire du 18 novembre 2000 que Monsieur Bernard Van Renterghem, avenue du X Septembre 2, L-2550 Belair remplace Madame Catherina Pels comme administrateur.

VAN GEET, DERICK & CO, S.à r.l., Bld Joseph II 11B, L-1840 Luxembourg remplace Cathérine Doms comme commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 89, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50586/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ELECTRICITE LONGHINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8415 Steinfort, 24, rue Herrenfeld.
R. C. Luxembourg B 68.633.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour le gérant

Signature

(50611/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.966.

La soussignée EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., en tant que domiciliataire de la NOVEL S.A., R.C. B 60.639, avec siège social au 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg, déclare par la présente dénoncer le siège social de ladite société avec effet immédiat et par la même confirme la démission du commissaire aux comptes société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 55, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50644/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 68.439.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50591/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

CYGNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.691.

Suite à la résolution de l'associé unique de la société tenue en date du 18 juillet 2001 il a été décidé de nommer Mademoiselle Yannick Poos demeurant 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que nouvelle gérante de la société en remplacement de Monsieur Wayne Tallowin et ce à partir du 1^{er} juillet 2001.

G. Becquer

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50592/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DEUTSCHE BANK AG, FILIALE LUXEMBOURG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

Die Filiale wurde am 11. November 1992 gegründet.

Die Veröffentlichung der Gründung erfolgte im Mémorial C, Nr. 77 vom 17. Februar 1993.

Der Jahresabschluß und Lagebericht der DEUTSCHEN BANK AG 2000 sowie der Geschäftsbericht 2000 des Konzerns DEUTSCHE BANK (nach International Accounting Standards, IAS) registriert in Luxemburg am 8. August 2001, Volume 556, Folio 56, Case 8 wurden am 9. August 2001 beim Handels und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im April 2001.

DEUTSCHE BANK AG FILIALE LUXEMBURG

K.-M. Vogel / M. Zisselsberger

(50595/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DIANDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.186.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 3 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la Société en 1.250 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

DIANDRA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50597/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DIDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.078.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 5 juin 2001

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur De Bernardi Angelo et Monsieur Lanners René sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 18.000.000,- en EUR 446.208,34, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 18.000 actions de la société et la modification de 18.000 actions de la Société en 18.000 actions sans valeur nominale.

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 446.208,34 (quatre cent quarante-six mille deux cent huit virgule trente-quatre EUR), représenté par 18.000 (dix-huit mille) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50598/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DIDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.078.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

DIDIER S.A.

Signatures

(50599/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ELECTRO HOLDING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 5.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 556, fol. 41, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

(50613/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ELECTRO HOLDING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 5.327.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2001

ad 4) L'Assemblée, à l'unanimité, renouvelle les mandats d'administrateur de MM. Michel Wurth, Armand Gobber et Alphonse Kugeler pour une nouvelle période de six ans, mandats qui prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2007, statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 7 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50612/571/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EASTERN FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.427.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50608/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ELISTA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.230.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50614/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ELLE FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.213.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 5 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 162.806.000,- en EUR 4.035.855,32 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 162.806 actions de la société et la modification des 162.806 actions de la Société en 162.806 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quatre millions trente-cinq mille huit cent cinquante-cinq virgule trente-deux Euros (EUR 4.035.855,32), représenté par cent soixante-deux mille huit cent six (162.806) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales».

Pour extrait sincère et conforme

ELLE FIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50615/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP ALPHA (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 63.482.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50619/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP ALPHA (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 63.482.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50620/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

E.I.E. HOLDING S.A., ENTREPRISE INTERNATIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 82.738.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001 de la société

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001:

- Que le siège social de la société est transféré au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.
- Que l'assemblée accepte la démission de Messieurs Marion Thill, Michele Capurso et Marc Lamiroy de leur poste d'administrateur et leur accorde par vote spécial décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.
- Que Monsieur Federico Landucci, demeurant à Londres, Madame Zully Elvira Pezet Zapata, demeurant à Panama City (République de Panama) et Madame Claudia Patrizia Landucci, demeurant à Panama City (République de Panama) sont nommés aux postes d'administrateurs pour un mandat de cinq ans, en remplacement de Messieurs Marion Thill, Michele Capurso et Marc Lamiroy démissionnaires.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50616/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP BEZONS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 64.292.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50622/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP BEZONS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 64.292.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50623/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP ASNIERES (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 78.960.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50621/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 65.865.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50624/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 65.865.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50625/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN SYNERGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.109.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN SYNERGIES S.A.

Signatures

(50647/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN SYNERGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.109.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 26 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 80.400.000,- en EUR 1.993.063,94, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 80.400 actions de la société et la modification des 80.400 actions de la Société en 80.400 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à un million neuf cent quatre-vingt-treize mille soixante-trois virgule quatre-vingt-quatorze euros (EUR 1.993.063,94), représenté par quatre-vingt mille quatre cents (80.400) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

EUROPEAN SYNERGIES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50646/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP CHARONNE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 66.024.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50626/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP CHARONNE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 66.024.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50627/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 66.025.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50628/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 66.025.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50629/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP JEUNEURS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 78.961.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50630/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ERKAN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 22.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	-474.780,17 CHF
Perte de l'exercice 1999	-33.585,45 CHF
Report à nouveau	-508.365,62 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Signature.

(50639/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP LEVALLOIS (LUX), S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 64.293.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2001.

(50631/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP LEVALLOIS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 64.293.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50632/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP NANTERRE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 63.483.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50633/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP NANTERRE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 63.483.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50634/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINAGRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.159.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 23 mai 2000 au siège social

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant à Lingten
- Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Schweich
- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen

Le Commissaire aux Comptes est:

GEF, GESTION EXPERTISES ET FISCALITE, S.à r.l., établie à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50664/716/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP SURESNES (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 61.679.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50635/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP SURESNES (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 61.679.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50636/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP VELIZY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.976.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50637/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EPP VELIZY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.976.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50638/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN PAPER GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 7.254.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2001

- la valeur nominale des parts sociales est supprimée;
- le capital social est converti en EURO de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 12.419,46 (douze mille quatre cent dix-neuf euros et quarante-six cents);
- le capital social de la société est augmenté à concurrence de EUR 105,54 (cent cinq euros et cinquante-quatre cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.419,46 (douze mille quatre cent dix-neuf euros et quarante-six cents) à EURO 12.525,- (douze mille cinq cent vingt-cinq euros) par incorporation de résultats reportés, sans création de parts sociales nouvelles;
- une nouvelle valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) est fixée; le capital est désormais fixé de EUR 12.525,- (douze mille cinq cent vingt-cinq euros) représenté par 501 (cinq cent une) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;
- les articles 3 et 4 des statuts sont modifiés pour leur donner la teneur suivante:

Art. 3. «Le capital social s'élève à EUR 12.525,- (douze mille cinq cent vingt-cinq euros). Il est entièrement libéré.»

Art. 4. «Le capital social est divisé en 501 (cinq cent une) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Certifié sincère et conforme

Pour EUROPEAN PAPER GROUP, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50645/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 53.702.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue
en date du 25 juillet 2001 à Luxembourg*

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, au 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Pour extrait conforme

P. Bouquet

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50640/716/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN BUSINESS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50643/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN BUSINESS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.251.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2001

L'assemblée procède à l'adaptation des statuts à l'euro d'après les modalités suivantes avec effet au 1^{er} janvier 2002:

Le capital social de 1.250.000,- francs luxembourgeois est converti en 30.986,69 euros. Le capital social est augmenté de 13,31 euros, prélevés sur les bénéfices reportés, pour être porté à 31.000,- euros.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50641/603/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

EUROPEAN BUSINESS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.251.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50642/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINANCIERE DILMUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 74.481.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50666/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FACCIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 59.282.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	266.861,74 EUR
- Résultat de l'exercice:	222.764,71 EUR
- Affectation à la réserve légale:	-1,60 EUR
- Dividendes	-258.228,45 EUR
- Report à nouveau	231.396,40 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50649/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINANCIERE 3000, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50665/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINSEVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 58.811.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

FINSEVI S.A.

Signatures

(50668/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINSEVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.811.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

FINSEVI S.A.

Signatures

(50667/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50654/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50655/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50656/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50657/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50658/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.195.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.
(50659/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINWIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.231.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 14 mai 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 6 juin 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions qui était de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) par action.

- et de convertir le capital de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001 au cours de change de 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

Le capital social de vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF) est converti en quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et zéro cinq eurocentimes (495.787,05 EUR).

2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de quatre mille deux cent douze euros et quatre-vingt-quinze eurocentimes (4.212,95 EUR). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

3. Le Conseil d'Administration décide de restaurer la valeur nominale des actions et de la fixer à vingt-cinq euros (25,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions précédemment supprimées.

4. Le Conseil d'Administration constate que toute référence au capital autorisé n'a plus lieu d'être dans les statuts de la société (sa durée légale d'existence étant arrivée à échéance le 20 décembre 1994).

5. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune entièrement libérées par des apports en espèces.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50669/230/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINWIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.231.

Statuts coordonnés, en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 14 mai 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50670/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FANTUZZI-REGGIANE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 46.763.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 3 août 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 1.100.000.000,- en EUR 568.102,59, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.
2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 110.000 actions existantes de la société.
3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 3.897,41 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 568.102,59 à celui de EUR 572.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.
4. L'Assemblée décide de remplacer les cent dix mille (110.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille cent dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de cinq virgule vingt Euros (EUR 5,20) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.
5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social souscrit est fixé à cinq cent soixante-douze mille Euros (EUR 572.000,00), représenté par cent dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de cinq virgule vingt Euros (EUR 5,20) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

FANTUZZI-REGGIANE CORPORATION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50650/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIGEAC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 46.509.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social de la société le lundi 30 avril 2001 à 16.00 heures

Président: Dominique De Laveleye

Secrétaire: Geneviève Delfosse

Scrutateur: Pascale De Laveleye

Capital présent ou représenté: 100%

A l'unanimité les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2000 sont approuvés.
3. Le résultat au 31 décembre 2000 est reporté à nouveau.
4. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2000.
5. Monsieur Alain Crefcoeur et la société DURANGO STREET S.A., domiciliée à Costa Rica, ont été nommés comme nouveaux administrateurs jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005.

Luxembourg, le 30 avril 2001.

Le Conseil d'Administration

D. De Laveleye / G. Delfosse / P. De Laveleye

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Convention de cession d'actions

Le soussigné,

René Moris, demeurant à 24, rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg-Cents
déclare céder par la présente

à Monsieur Alain Crefcoeur, demeurant à 2, rue de Champion B-5363 Hamois,
625 actions de la société FIGEAC CONSULTING S.A.

ayant son siège social au 32, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg,

La cession est faite irrévocablement au prix normal de un franc luxembourgeois par action. Le prix d'achat a été payé au comptant dont quittance est donnée par les présentes.

Le transfert de propriété des actions a eu lieu par les signatures de la présente cession, et le cédant reconnaît qu'à partir de cette date, il n'a plus droit titre ou intérêt dans les actions ainsi cédées.

Fait en autant d'exemplaires que de parties

à Luxembourg, le 23 avril 2001.

Signature / Signature

Le Cédant / Le Cessionnaire

Convention de cession d'actions

La soussignée,

Carla Machado, demeurant à 18A, rue du Château L-1329 Luxembourg,

déclare céder par la présente

à Madame Dominique Crefcoeur, demeurant à 2, rue de Champion B-5363 Hamois,

625 actions de la société FIGEAC CONSULTING S.A.

ayant son siège social au 32, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.

La cession est faite irrévocablement au prix normal de un franc luxembourgeois par action. Le prix d'achat a été payé au comptant dont quittance est donnée par les présentes.

Le transfert de propriété des actions a eu lieu par les signatures de la présente cession, et le cédant reconnaît qu'à partir de cette date, il n'a plus droit titre ou intérêt dans les actions ainsi cédées.

Fait en autant d'exemplaires que de parties

à Luxembourg, le 23 avril 2001.

Signature / Signature

Le Cédant / Le Cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50660/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIRST 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.

R. C. Luxembourg B 44.410.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50673/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIRST 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.

R. C. Luxembourg B 44.410.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50674/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

H 96 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 31 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la Société en 1.250 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

H 96 HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50710/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINABER S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.919.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50663/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINABER S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.919.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50661/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FINABER S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.919.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50662/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FONDIAM, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.687.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2001, vol. 320, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

(50679/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FONDIAM, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.687.

Procès-verbal de l'Assemblée Statutaire

L'assemblée, à l'unanimité ratifie la nomination de Monsieur Lex Barthelmey en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jeannot Sertic.

Suite à cette nomination la société est gérée par un Conseil d'Administration composé de 3 Administrateurs:

1. Monsieur Emile Faber, commerçant, demeurant à L-4914 Bascharage, 14, rue des Champs
2. Monsieur Norbert Barthelmey, commerçant, demeurant à L-3485 Dudelange, 21, place Gymnich
3. Monsieur Lex Barthelmey, employé privé, demeurant à L-3323 Bivange, 64, rue de Kockelscheuer

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2001, vol. 320, fol. 66, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(50680/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIRST ARAGON INTERNATIONAL UNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 59.060.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50675/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIRST ARAGON INTERNATIONAL UNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 59.060.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50676/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FLORENTINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50677/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

F.M.K. BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.057.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Signature.

(50678/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GéoSat S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

Circular resolution of the Board of Directors May 25th, 2000

Attendants:

- Mr Arthur Dela
- Mr Christophe Saint-Yves

Having all its members present, the Board is duly authorised to discuss the agenda:

Agenda

Powers of the Administrateur-Délégué

After deliberation, the Board decides:

Decision

The Board confirms Mr Arthur Dela as the Administrateur-Délégué of the Company. As the Administrateur-Délégué, Mr Dela can validly act in the name of the Board, without requiring counter-signature by any other Director of the Company. This included without limitation the management of the company's bank accounts.

Signed: A. Dela, C. Saint-Yves.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2000, vol. 540, fol. 99, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50694/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 avril 2000

Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme
FRAZIL S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50688/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 décembre 2000

- La cooptation de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant au 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange et de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de cinq ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- Le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de cinq ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2000.

Certifié sincère et conforme
FRAZIL S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50689/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

HAGSTROMER & QVIBERG (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 4-6, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 66.720.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 juillet 2001

Il résulte dudit procès-verbal que:

- la démission de M. Thomas Vinell en tant qu'administrateur et administrateur-délégué est acceptée,
- MM. Alain Peigneux, Henrik Dahlgren et Michael Reander sont nommés en tant qu'administrateurs supplémentaires de la société. Leur mandat expirera après l'assemblée générale ordinaire délibérant sur les comptes annuels de 2001.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour copie conforme
BONN SCHMITT STEICHEN
Avocats
Signature

Pour extrait conforme
A. Schmitt
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 55, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50711/256/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FRANCHEM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.839.

EXTRAIT

Il résulte sur base de deux conventions de cession de parts sociales sous seing privé en date du 19 juillet 2001, enregistrées à Luxembourg le 2 août 2001, volume 556, folio 36, case 11, que

La société SCHRODER VENTURE MANAGERS (GUERNSEY) LIMITED, une société avec siège social à Barfieldhouse, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, a cédé trois (3) parts sociales à la société SCHRODER ASSOCIATI SpA, avec siège social au Corso Europa n. 12, 20122 Milan, Italie; et

deux cent soixante-six (266) parts sociales à la société CHEMITAL LUX, S.à r.l., avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50687/230/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GLOBAL INVEST PARTNER'S, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 62.693.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 16 juillet 2001 à 10.00 heures

Bureau

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Gustaaf Saeys. Monsieur le Président désigne Valérie Sanfilippo comme secrétaire et scrutateur.

Présences

1- tous les actionnaires présents ou représentés ont expressément renoncé à toute convocation préalable et sont aptes à tenir la présente assemblée. En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2- Le nom des actionnaires ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont inscrits sur la liste de présence.

La liste de présence sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées à la présente.

Ordre du jour:

Le Président fait part de l'ordre du jour lequel comprend les points suivants:

- 1- Nomination d'un nouvel administrateur
- 2- Changement de siège social
- 3- Questions diverses

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, après délibération, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission de l'administrateur Monsieur Daniel Lacombe et décide de donner décharge à celui-ci de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, comme nouvel administrateur Madame Marie-Gabrielle Marro, domiciliée à Plaisir (78).

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs est fixé pour une durée de 6 ans.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité de déplacer le siège social aux n° 9-11, rue de Louvigny à Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.45 heures. Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance lequel est signé par les membres du bureau et par les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

V. Sanfilippo / G. Saeys / M.-G. Marro

Le Secrétaire / Le Président / L'administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 556, fol. 42, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50696/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-DISTRIFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.444.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour G-DISTRIFIX CONSEIL, société anonyme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(50692/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-DISTRIFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.444.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 3.000.000,- est converti en EUR 74.368,06.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 74.368,06 à un montant de EUR 74.500,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 131,94 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en Euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 500.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 12.400.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 74.500,- représenté par 300 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour G-DISTRIFIX CONSEIL, société anonyme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50693/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GeoSat HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

Meeting of the Board of Directors July 25th, 2000

The Board of Directors of the Company is attended by:

- a) Mr Arthur Dela, Director of companies, having his residence at L-1661 Luxembourg, 83, Grand Rue,
 - b) COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE S.A., having its registered office at 1, rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg, represented by Mr Arthur Dela its Administrateur-Délégué
 - c) Mr Christophe Saint-Yves, Director of companies, having is residence at L-1328 Luxembourg, 8, rue Charlemagne.
- With all Directors of the Company present, the Board can validly vote on the following agenda:

Agenda

Nomination of the Administrateur-Délégué of the Company,

Resolution of the Board

Upon authorisation of the Meeting of the Shareholders, the Board decides to appoint Mr Arthur Dela Administrateur-Délégué of the Company, with powers to act for and on behalf of the Company without requesting the signature of another Director

COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE S.A.

Signature

A. Dela / C. Saint-Yves

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2000, vol. 540, fol. 99, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50695/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FORTUNE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(EUR 2.903,68)
- Perte de l'exercice 2000	(EUR 17.248,19)
- Report à nouveau	(EUR 20.151,87)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Signature.

(50685/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FRIGOBOSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 34.197.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2001, vol. 320, fol. 65, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertert, le 9 août 2001.

(50690/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GATHERLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.585.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 20 avril 2001

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Britta Hans. Le président a désigné comme secrétaire Madame Cristina Florioiu et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 3.330 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

Ordre du jour:

1. Démission du Conseil d'administration et décharge
2. Nomination et élection des membres du conseil d'administration
3. Démission et décharge au commissaire aux comptes
4. Nomination et élection du nouveau commissaire aux comptes
5. Changement du siège social de la société.

Décisions

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission du conseil d'administration composé de: Madame Sonja Müller, Madame Kamila Grant et Madame Anne Smons et ils leur ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Pier Luigi Tomassi, Monsieur Gilles Jaquet, Monsieur Johan Dejans comme nouveaux administrateurs de la société.

Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus pour une année jusqu'à la prochaine assemblée générale:

M. Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

M. Gilles Jaquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

M. Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

3. L'assemblée a accepté en unanimité la démission du commissaire aux comptes AUDILUX LIMITED et lui a accordé la décharge.

4. L'assemblée a accepté la nomination de ELPERS & CO, Réviseurs d'entreprises, ayant le siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

5. Le siège de la société sera transféré au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

B. Hans / C. Florioiu / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50691/759/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GOLDEN LADY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 42.548.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

GOLDEN LADY INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(50698/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

GRC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.620.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

GRC HOLDING S.A.

Signatures

(50701/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

MAECOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 51.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(51.746,43 EUR)
Perte de l'exercice 1999.....	(17.818,43 EUR)
Report à nouveau	<u>(69.564,86 EUR)</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Signature.

(50767/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

MAECOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 51.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(69.564,86 EUR)
Perte de l'exercice 2000.....	(6.938,31 EUR)
Report à nouveau	<u>(76.503,17 EUR)</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Signature.

(50768/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-RENTINFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.064.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour G-RENTINFIX CONSEIL, Société Anonyme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(50702/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-RENTINFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.064.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en euros, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 3.000.000,- est converti en EUR 74.368,06.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en euros, pour le porter du montant actuel de EUR 74.368,06 à un montant de EUR 74.500,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 131,94 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 500.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 12.400.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en euros, est désormais fixé à un montant de EUR 74.500,-, représenté par 300 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour G-RENTINFIX CONSEIL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50703/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.882.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 juin 2000

- Les mandats de Monsieur Jean Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woïwer, L-4687 Differdange, Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biwer et de Madame Françoise Dumont, employée privée, 22 C. Aisdall, L-8480 Eischen en tant qu'Administrateurs ainsi que celui de Madame Elena Rossi-Dermitzel, comptable, 14 via Livio, CH-6830 Chiasso, en tant que Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006;

- Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Fait le 15 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

INDICAN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50739/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-SHORT TERM FUND CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.469.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour G-SHORT TERM FUND CONSEIL, Société Anonyme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(50704/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-SHORT TERM FUND CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.469.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en euros, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 3.000.000,- est converti en EUR 74.368,06.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en euros, pour le porter du montant actuel de EUR 74.368,06 à un montant de EUR 74.500,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 131,94 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 500.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 12.400.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en euros, est désormais fixé à un montant de EUR 74.500,-, représenté par 300 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour G-SHORT TERM FUND CONSEIL
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50705/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

IMMOVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 38.189.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 24 janvier 2001 que:

Sont nommés comme administrateurs:

- Monsieur Jan Van Houtven, 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- Monsieur Yves Van Renterghem, 2, avenue du X Septembre, L-2550 Belair
- Madame Catharina Vermeulen-Pels, chemin du Hameau, CH-1255 Veyrier (Genève), Suisse

Ces mandats viendront à échéance en 2006.

Est nommée comme commissaire:

- BACCA TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le siège social est transféré vers le 2, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Comme administrateur-délégué est élu:

- Monsieur Yves Van Renterghem, avenue du X Septembre, L-2550 Belair.

Luxembourg, le 7 février 2001.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 89, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50736/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-TREASURY CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.934.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour G-TREASURY CONSEIL, Société Anonyme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(50706/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-TREASURY CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.934.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en euros, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 5.000.000,- est converti en EUR 123.946,76.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en euros, pour le porter du montant actuel de EUR 123.946,76 à un montant de EUR 124.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 53,24 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 500.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 12.400.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en euros, est désormais fixé à un montant de EUR 124.000,-, représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour G-TREASURY CONSEIL
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50707/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

INDUSTRIAL SOFTWARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 55.481.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue en date du 19 juin 2001 au siège social

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Schweich
- Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Dippach
- Monsieur Yves Bouquerod, administrateur de sociétés, demeurant à Vaucresson (F)

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., établie à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50740/716/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.936.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL, Société Anonyme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(50708/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.936.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en euros, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 5.000.000,- est converti en EUR 123.946,76.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 avril 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en euros, pour le porter du montant actuel de EUR 123.946,76 à un montant de EUR 124.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 53,24 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 500.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 12.400.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en euros, est désormais fixé à un montant de EUR 124.000,-, représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50709/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

LINK ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.001.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(50757/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

LINK ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 117A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.001.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(50756/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

IL GELATO LUISI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 78.896.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2001

Le mardi 5 juillet 2001, à 14.00 heures, l'assemblée extraordinaire de la société à responsabilité limitée IL GELATO LUISI, S.à r.l. s'est réunie à Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette.

L'assemblée constate que l'associé unique, Monsieur Angelo Luisi, demeurant à L-4171 Esch-sur-Alzette, 122, boulevard J.F. Kennedy est présent et se reconnaît comme dûment convoqué et apte à tenir la présente assemblée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Révocation avec effet immédiat de Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi de ses fonctions de gérant technique.
- 2) Décharge pleine et entière à Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi.
- 3) Nomination de Monsieur Angelo Luisi comme gérant unique.

Ensuite, l'associé unique prend les décisions suivantes:

Première résolution

Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi est révoqué comme gérant technique avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Décharge pleine et entière est accordée à Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi pour l'exercice de son mandat.

Troisième résolution

Est nommé gérant unique de la société Monsieur Angelo Luisi, demeurant à L-4171 Esch-sur-Alzette, 122, boulevard J.-F. Kennedy.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée à 14.30 heures.

A. Luisi

L'associé unique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2001, vol. 320, fol. 44, case 1/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2001

Il a été décidé ce qui suit:

Première résolution

Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi est révoqué comme gérant technique avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Décharge pleine et entière est accordée à Monsieur Marc Gilles Pierre Eustachi pour l'exercice de son mandat.

Troisième résolution

Est nommé gérant unique de la société Monsieur Angelo Luisi, demeurant à L-4171 Esch-sur-Alzette, 122, boulevard J.F. Kennedy.

A. Luisi

L'associé unique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2001, vol. 320, fol. 44, case 1/2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(50726/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.